

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

À la fin du premier semestre 2022, la croissance de l'encaissement observée en 2021 se confirme pour le secteur de l'assurance non vie mais se voit légèrement freinée pour le secteur de l'assurance vie.

Le secteur de l'assurance non vie continue à répercuter dans ses primes les tendances haussières observées également à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

Ainsi, le secteur international voit son encaissement croître de 16,30% et le secteur local enregistre une hausse de l'ordre de 9,71%.

Le dynamisme du secteur maritime est partiellement dû au début des activités d'un nouvel acteur actif sur le marché de l'UE.

En termes d'encaissement brut, le secteur de l'assurance vie présente une baisse de 5,16% au 1er semestre 2022 par rapport au 1er semestre 2021, cette baisse étant plus marquée pour les produits à rendements garantis (-10,21%) que pour les produits en unités de compte (-3,52%).

Le total des provisions techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 219,7 milliards d'euros à la fin juin 2022 en diminution de 3.42% par rapport à la fin du 1er trimestre 2022 liée notamment aux corrections observées sur les marchés actions et à la baisse des marchés obligataires.